**PARTI DEMOCRATIQUE DU PEUPLE TCHADIEN**

**(pdpt)**

**EGALITE – UNITE- DEVELOPPEMENT**

****

**Siège National /N’Djamena, 9ème Arrondissement (Walia Hadjerai)**

**B.P : 08\_ Tél : 66 15 14 64/ 66 37 71 19/ 66 35 15 91**

**Bureau Exécutif National**

**N°---------- /PDPT/BEN/2017**

**Conférence de Presse** N° PDPT/CN/BEN/2017 : le Tchad face aux défis de la paix

Mesdames et messieurs les responsables des regroupements politiques ;

Mesdames et messieurs les Présidents et Secrétaires généraux des partis politiques ;

Mesdames et messieurs les membres du Bureau National du PDPT ;

Mesdames et messieurs les responsables des organes de base du PDPT

Mesdames et messieurs les représentants des organes de presse, publics et privés ;

Mesdames et messieurs les militants du PDPT ;

Chers invités,

Depuis plus d’une année, le Tchad connait un déficit de paix dont les causes sont diversement appréciées par les acteurs nationaux et internationaux.

Pour les tenants et les courtisans du pouvoir, la baisse du prix du baril du brut et le climat d’insécurité créé par BOKO HARAM et L’ETAT ISLAMIQUE ont provoqué un dysfonctionnent de l’économie sous régionale, ayant influencé du coup sur les recettes du pays ; quand on sait que l’économie est le nerf de tous les autres secteurs.

Pour des observateurs avertis, la mauvaise Gouvernance du pays constituerait la cause majeure de ce déficit de paix.

Par conséquent, le Pouvoir Exécutif, voulant résoudre ou faisant semblant de résoudre ce déficit a décidé ce qu’on appelle » les seize (16) mesures », malgré les tôlées de protestations dans les milieux politique, associatif et syndical.

Parmi ces mesures, deux semblent avoir enfoncé le clou. Il s’agit **de « la réduction de 50% des indemnités de tous les décrétés »** (mesure N° 9) et **« la réduction des diverses charges des grandes instituions »** (mesure N014).

Mais cette solution a – t- elle vraiment des résultats positifs ?

Nous pensons que la paix au Tchad est encore loin de son orbite. Car **THOMAS HOBBES** disait dans son **« Léviathan »,** Livre 9  que « …**la nature de la guerre ne consiste pas seulement dans le fait actuel de se battre ; mais dans une position reconnue à se battre pendant tout le temps qu’il n’y a pas assurance du contraire… »**

À travers cette conférence de presse, nous entendons au PDPT rappeler au Pouvoir Exécutif et aux acteurs intéressés quelques points qui constituent le maillon de la paix. Il s’agit notamment de la réforme de l’Etat, des élections législatives, de la crise sociale, de la consolidation de l’Etat de droit et de l’unité de l’opposition démocratique.

1. ***La réforme de l’Etat***

La reforme initiée par le Pouvoir Exécutif pour donner au Tchad une forme tantôt fédérale, tantôt fortement décentralisée semble avoir du plomb dans l’ail.

Le parachèvement de cette réforme nécessite l’organisation d’un forum à travers lequel tous les acteurs tchadiens doivent s’entendre sur la forme du futur Tchad et de ses contours.

Mais déjà le projet de découpage des unités administratives et la qualité ou le nombre de participants au forum divise les tchadiens

À quoi s’attendons-nous quand il s’agira par exemple de nombre de sièges par circonscription électorale ?

Nous pensons au PDPT que la paix n’a pas de prix. Quelque soient les ressources à engager et les sujets à débattre, ce forum doit être inclusif. Et les calculs politiciens doivent être mis de côté pour que les différents acteurs quelque soient leurs couleurs s’entendent sur le futur Tchad, pour une paix durable.

1. ***L’organisation des élections législatives***

Nul n’ignore que la législature actuelle date de 2011, soit deux années environ de dépassement du mandat légitime.

Il est évident que la prorogation de cette législature étant faite par une loi, sa légalité ne pose aucun problème.

Mais la légitimité de cette législature fait débat, eu égard à la pratique de certains élus qui semblent méconnaitre la mission pour laquelle ils ont été élus par le souverain primaire, je veux dire le peuple. Cela a poussé même certains citoyens à demander la démission de cette assemblée.

Puisqu’un Etat sans pouvoir législatif entrainerait le cumul des pouvoirs entre les mains d’un autre pouvoir ; ce qui entrainerait le règne de l’arbitraire.

Puisqu’un pouvoir législatif sans le soutien du peuple ne sortira pas des lois aussi fortes.

 Nous demandons au Pouvoir Exécutif :

1. de faire réviser la loi N° 17 /PR/2015 portant Code électoral, afin d’y inclure des critères d’intérêts publics relatifs à l’élection des députés ;
2. de faire organiser d’ici 2018 des élections législatives transparentes et crédibles à base des kits de contrôle, afin de doter le Tchad d’un pouvoir législatif instruit et fort.

Le Président NGARTA TOMBALBAYE disait le 21 décembre 1965 que «  **Le premier malheur du Tchad…c’est l’absence quasi-totale de cadres politiques.… »**

De nos jours, le Tchad dispose d’intellectuels soucieux, et prêts à mettre leurs compétences au service de leurs concitoyens, sans appartenir à une organisation politique. Tout est question de texte.

1. ***La crise sociale***

Comme signalé plus haut, les **mesures 9 et 14** ont fait couler et continuent de faire couler des salives et d’encre, à l’indifférence totale du Pouvoir Exécutif.

Loin d’amorcer un début de solution, même partielle, comme promis en 2016, l’on constate que le pire semble s’annoncer. Tous les avantages des agents de l’Etat subissent le pire des sorts : gel des effets financiers des avancements, arriérés des primes de recherches, des examens et concours, arriérés des bourses, arriérés des salaires des maitres communautaires et des contractuels, arriérées des vacations, des bons de fournitures etc.…

Nous nous demandons quelles sont les retombées visibles des seize (16) mesures, même si nous nous attendons au bilan du Gouvernement.

 Un homme incapable de se nourrir, de se soigner, de se vêtir, de se distraire… est-il en paix ?

Nous pensons au PDPT que l’annulation des mesures 9 et 14 ramènerait un début de confiance entre l’Etat et les acteurs, pour un dialogue constructif.

1. ***La déperdition de la jeunesse***

La jeunesse est l’avenir du pays, entend-on souvent dans les discours officiels.

Mais de nos jours, la porte de la fonction publique est fermée aux diplômés, l’entrée dans le secteur privé filtrée et l’aide à l’auto-emploi un bluff.

**Conséquence** : les diplômés sans emploi s’entassent ; et le secteur informel devient source d’insécurité, puisque difficilement contrôlable par les services de l’Etat.

Comme si cela ne suffisait pas, l’accès aux études supérieures devient payant et la qualité de la formation laisse à désirer.

**Alors, peut-on oser dire que la jeunesse tchadienne est en paix ?**

Décidément non, car le manque d’emploi crée des mécontents avec tous les corolaires que nous imaginons.

Nous demandons tout simplement au Pouvoir Exécutif de développer des vrais projets de réinsertion des jeunes, en lieu et place des simulacres de projets actuels qui ne sont que de la poudre aux yeux.

1. ***La consolidation de l’Etat de droit***

Un Etat de droit est celui qui se caractérise par le respect de la loi, l’égalité de tous les citoyens devant la loi et l’indépendance du pouvoir judiciaire.

* Le règne de la loi signifie que le citoyen ne peut être sanctionné que par la volonté de la loi et par l’organe qui en est chargé, et non sur la base d’une volonté particulière.
* L’égalité devant la loi fait bénéficier ou subir les mêmes avantages et les mêmes sanctions aux citoyens dans un esprit de totale d’ égalité et d’équité.
* L’indépendance du pouvoir judiciaire le soustrait à toute ingérence ou injonction de caractère partisan ou personnel tendant à faire peser la balance d’un coté au détriment ou en faveur d’une autre personne, autorité soit-elle.

Si Le Tchad est un Etat de droit ou se réclame comme tel, ceux des citoyens chargés de faire appliquer les lois ne joueraient pas leurs missions. Sinon comment comprendre que la Presse qu’on appelait parfois **quatrième (4e) Pouvoir** soit martyrisée dans l’exercice de ses fonctions, et souvent par des agents auxquels la loi n’a pas donné compétence ?

Des journalistes brutalisés et torturés par des agents de l’ANS ;

 Des journalistes emprisonnés pour leurs opinions ;

 Des magistrats poursuivis par des organes professionnels, pour des fautes non professionnelles, pour avoir exercé leur liberté d’expression.

Etc.…

Face à tous ce charlatanisme professionnel, le PDPT demande au Ministère de la Justice :

1. d’organiser l’élection au sein du Conseil Supérieur de la Magistrature, afin d’y sortir un Bureau légal pouvant gérer légalement les questions liées aux magistrats ;
2. d’instaurer un dialogue franc avec les magistrats afin d’enterrer définitivement le mot grève au sein de cette branche , car un pays sans justice continue est une situation de violation massive des droits, créée par le pouvoir lui-même, compte tenu des pratiques en cours dans les brigades, les commissariats et les chefferies traditionnelles ;
3. de traduire sans exception en justice et faire sanctionner tous les auteurs et complices des détournements des deniers publics et de délivrance des faux diplômes.
4. **L’unité de l’Opposition Démocratique**

Malheureusement les chefs des partis d’opposition au Tchad se considèrent les uns ennemis des autres et non comme des adversaires politiques positifs. . Au lieu de prôner l’unité et la solidarité dans la lutte, certains responsables des partis d’opposition ou se réclamant tels cherchent plutôt à décapiter certains de leurs collègues pour des calculs politiciens. D’où des coalitions de circonstance, des démissions, des dislocations, des refontes, des contre-attaques, des dénonciations etc.…ayant fragilisé la lutte commune.

Nous nous demandons qu’il n y a-t-il pas de leader fédérateur au sein de l’opposition pour rassembler l’opposition et la conduire sur le chemin d’une victoire alternative au pouvoir ? Les multiples erreurs, échecs, égarements et déboires de l’opposition par le passé n’ont-ils pas suffi à servir de leçons ?

Tirant les leçons du passé, nous demandons à l’opposition démocratique ou qui se réclame telle :

1. de développer une stratégie de collaboration et de lutte sans heurts internes, afin de transcender les intérêts personnels en faveur de l’intérêt général ;
2. de s’accorder pour décider de l’avenir du Cadre National de Dialogue Politique (CNDP) qui, non seulement a cessé de jouer son rôle ; mais devient un outil de déstabilisation de l’opposition démocratique.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

N’Djamena, le 21 novembre 2017

**Le Président National du PDPT**

**Le Député Dr DJIMET CLEMENT BAGAOU**